

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Veeveelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N° 2

JUN  
UNI 1951

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR



Photo DANDROY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :  
Koningsplein, 7 - Brussel

# SOMMAIRE DU N° 2 - 1951

Articles originaux :	PAGES
<i>Recherches sur l'alimentation des Populations au Kwango</i> , par E.-L. ADRIAENS	227
<i>Prospection agricole élémentaire</i> , par P.-J.-J. RENARD	271
<i>L'Amélioration de la Fertilité des Terres Congolaises</i> , par L. SODY	283
<i>Exigences edaphiques des principales cultures tropicales</i> , par J. LIVENS	295
<i>Essais de corrosion de divers Métaux et Alliages susceptibles d'être utilisés pour la distillation et l'emballage des huiles essentielles</i> , par R. WILBAUX et A.-C. NEYBERGH	309
<i>Insectes et Champignons xylophages congolais</i> , par R. MAYNÉ et C. DONIS	319
<i>Contribution à l'Etude sur les avantages de l'Elevage du Zébu (Bos Indicus) dans les pays tropicaux</i> , par M. SZABUNIEWICZ	347
<i>Immunité, Immunisation, Prémunition et Trypanosomiase animale</i> , par G. POJER	369
<b>Documentation officielle</b>	381
<b>Notes et actualités :</b>	
<i>Le Conditionnement et la standardisation des produits agricoles du Congo Belge et du Ruanda-Urundi</i>	421
<i>Les sols de l'Etat de Sao-Paulo (Brésil) et leur conservation</i>	422
<i>*Le Sericea et d'autres Lespedezas pluriannuels employés comme fourrage et pour la conservation du sol</i>	423
<i>*Considérations sur la possibilité de fabriquer des engrais au Congo Belge</i>	425
<i>Creation de palmeraies artificielles en territoire de Kongolo</i>	426
<i>*Les facteurs physico-chimiques dans l'extraction des huiles de palme par lavage-malaxage</i>	428
<i>*Les possibilités offertes par le spectre infrarouge pour l'étude des constituants des corps gras</i>	429
<i>Le « Trichilia Quadrivalvis » (Mukeso a temo) des hauts plateaux du Kwango</i>	430
<i>Suspension temporaire de l'abatage des cacaoyers à la Côte de l'Or</i>	431
<i>Notes de statistiques au sujet de la production et de l'exportation du cacao</i>	432
<i>Extrait du rapport sur l'exercice 1950 de l'Union des Producteurs de Café du Congo Belge</i>	433
<i>Observations sur les réactions du Cotonnier aux conditions de milieu</i>	434
<i>La lutte contre la Cercosporiose du Bananier à la Jamaïque</i>	437
<i>*Fcrêts du Cameroun</i>	438
<i>*La susceptibilité du bois aux attaques de termites</i>	439
<i>Studies of Factors influencing Attack and Control of the Bamboo Powder-Post Beetle</i>	440
<i>Des conseils sur l'emploi des nouveaux insecticides</i>	440
<i>Les Insectes parasites dans l'Union Sud-Africaine</i>	441
<i>La diffusion et l'épidémiologie de la maladie fusarienne du Palmier-dattier en Afrique du Nord</i>	441
<i>L'Elevage au Congo Belge</i>	443
<i>De Fokkerij in Belgisch-Congo</i>	445
<i>Concours de bétail indigène (Bunia, 9 décembre 1950)</i>	446
<i>Alimentation et engraissement du bétail</i>	447
<i>Les herbages du Ranch. — Les Paspalum poussent bien dans les terrains humides</i>	449
<i>Elevage et engraissement du bétail</i>	450
<i>La mise au pâturage du bétail laitier sous les Tropiques</i>	451
<i>L'herbe déshydratée</i>	451
<i>Vaccination de vaches gestantes au moyen de la S. 19 Brucella Abortus</i>	454
<b>Bibliographie</b>	455
<b>Annonces</b>	471 et 472 et sur les pages en couleurs

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre : Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt : Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

De niet opgenomen stukken worden niet teruggezonden.

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Veeveelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N<sup>o</sup> 2

JUN 1951

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR

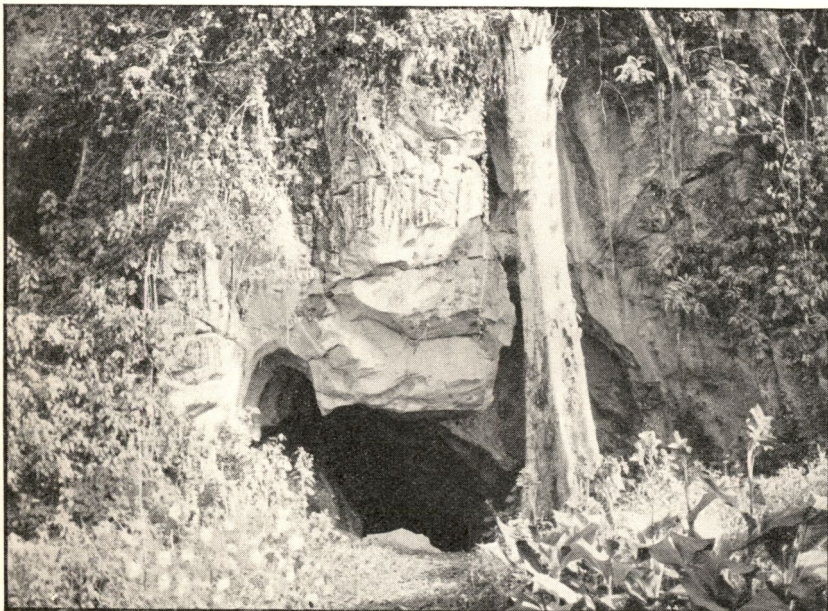


Photo DANDROY (Congopresse)

Entrée de la Grotte MATETU du Mont Hoyo.

16668

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :

Koningsplein, 7 - Brussel



# Notes et actualités

*Sur demande, la rédaction du « Bulletin Agricole du Congo Belge » peut procurer une photocopie de certains articles originaux, dont le résumé paraît dans les « Notes et actualités ». Le titre de ces articles est marqué d'un astérisque.*

Prix: fr. 5.25 la page 18 × 24 ou 22 × 28.

## **Le conditionnement et la standardisation des produits agricoles du Congo belge et du Ruanda-Urundi**

Dans un article publié dans le Bulletin n° 144 de janvier-février 1951 de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion, M. George E. Sladden, directeur général des Services de l'Agriculture et de la Colonisation du Congo belge, fait ressortir que les services gouvernementaux du Congo belge s'efforcent d'améliorer, par différents moyens, la qualité et la présentation des produits agricoles et de les assimiler à des standards bien définis.

Il s'agit aussi bien des produits utilisés sur place que de ceux destinés à l'exportation, mais pour ces derniers cette amélioration favorise grandement leur placement sur les marchés à l'étranger.

Le moyen le plus simple est la mise en application d'une législation imposant un contrôle de la qualité des produits et interdisant la consommation ou l'exportation de ceux qui ne répondent pas à certaines normes. Le Congo belge en a fait un large usage en ce qui concerne, entre autres, le bois, le café, les écorces de cinchona, les fleurs et les poudres de pyrèthre, le caoutchouc, le coton, l'huile de palme, les fibres, etc.

Mais ces mesures s'avèrent rarement suffisantes; elles interviennent généralement quand le mal est déjà fait, mal auquel il n'y a pas toujours moyen de remédier. Elles doivent être complétées par une intervention active dans le domaine de la production, sous forme de conseils, de démonstrations, de recherches et d'aide de toute nature, aussi bien au profit des producteurs autochtones qu'européens, afin d'obtenir des produits de haute qualité.

Ceci constitue de la part des services techniques de la Colonie l'adoption d'un mode d'action plus constructif, à caractère préventif et éducatif.

Le but poursuivi par les services de la Colonie est d'encourager les producteurs à présenter le fruit de leur travail sous une forme aussi parfaite que possible et de faire subir au Congo les transformations des produits qui peuvent y être effectuées dans des conditions économiques plus favorables qu'ailleurs.

Enfin, il importe que les produits soumis au contrôle officiel soient classés autant que possible en types ou standards, ayant une valeur précise et universellement connue, et soient couverts d'un certificat de qualité garantissant le type ainsi que le poids du lot ayant été soumis à ce contrôle.

Ces buts, qui visent à promouvoir le développement des débouchés intérieurs et extérieurs des produits agricoles, sont poursuivis comme suit :

1) Conseils techniques et autres dispensés aux planteurs par de nombreux agronomes de l'Etat, ayant acquis une spécialisation très poussée;

2) Création d'offices de produits agricoles, organismes parastataux jouissant de la personnalité civile.

Outre la vulgarisation des méthodes rationnelles de culture, de récolte et de traitement des produits au moyen de tracts et de publications périodiques, ainsi que par la visite des exploitations par un personnel technique hautement spécialisé, ces offices s'occupent du contrôle de la qualité des produits et de leur classement suivant une échelle de types et de standards officiels. Ils assurent également le maintien d'installations industrielles pour le traitement, le retraitement, le conditionnement et l'emballage des produits.

Actuellement, il existe un Office des Produits Agricoles à Costermansville (pour le Kivu et le Ruanda-Urundi), un Office des Produits Agricoles à Stanleyville (Ituri), et un Office du Café Robusta (pour toute la Colonie). Enfin la création d'un Office des Fruits du Bas-Congo a été également décidée.

Ces offices, qui n'exercent aucune activité commerciale, travaillent en étroite collaboration avec les firmes exportatrices et les sociétés coopératives qui vendent les produits d'un grand nombre de colons, de sociétés de plantation et d'agriculteurs autochtones.

L'auteur de l'article cite également les efforts développés dans le domaine de l'amélioration des produits, par l'Inéac, les privés et les sociétés coloniales, telles que les sociétés cotonnières et celles s'occupant du palmier *Elaeis*.

J. BROUWERS.

## Les sols de l'Etat de São Paulo (Brésil) et leur conservation

Nous condensons brièvement sous ce titre différentes études de M. José SETZER, parues de 1939 à 1945 dans les revues brésiliennes suivantes: *Boletim de Agricultura*, *Boletim de Instituto de Engenharia*, *Boletim Técnico de Instituto Agronomica do Estado*, *Boletim da Sociedade Brasileira de Agronomia*, *Revista de Agricultura*, *Revista Brasileira de Geografia*, *Revista politecnica*, *Revista Rural Brasileira*, *Bragantia*, *Diretoria da Publicidade Agricola*.

### LES SOLS

Les recherches pédologiques furent commencées sous la direction du professeur allemand VAGELER. L'auteur a parcouru tout l'Etat. Grâce à l'examen de 450 profils typiques et à leur étude en laboratoire, ainsi qu'à la détermination de plus de 1.000 échantillons de roches, il a pu classer les sols en 22 groupes. Cette classification est surtout géologique. Les sols présentent une grande diversité. En règle générale, ils sont chimiquement pauvres et acides (90 %). Cette pauvreté est due en partie à une exploitation intensive et irrationnelle. Pour corriger l'acidité, des études furent faites en laboratoire afin d'observer l'effet d'addition de  $\text{Ca}(\text{OH})_2$ . Au moyen de 56 graphiques et diagrammes, l'auteur compare les caractéristiques physiques et chimiques des horizons des 22 groupes. Les sols sableux, assez nombreux ne conviennent pas au café et aux cultures épuisantes.

Les principaux groupes sont les suivants:

*Salmourão* : (16 % de l'Etat). Provenant de granites, gneiss, pegmatites, quartzites, micaschistes et formés de colluvions pléistocènes. Sols sablo-argileux (10 à 20 % d'argile) de teinte claire. On les cultive en coton si on leur ajoute des engrais.

*Massape* : (6 % de l'Etat). Provenant d'amphibolites, syénites, diorites, gabbros, schistes, etc... du dévonien sols limono-argileux de teinte plus foncée. Sols plus riches que les précédents à pH variant de 5,5 à 6,5. Sols profonds convenant au café. Culture de coton possible sans fumure les premières années.

*Sols argilo-sableux du Permien*: (8% de l'Etat). Provenant d'ardoises, sillites, argilites du Permien. Très bons pâturages. Certains sols du même groupe sont plus sableux et moins productifs.